Vol. XVI. Saint-Boniface, Manitoba, 30 Decembre 1886 No. 12.

ABONNEMENTS :

Canada et Etats-Unis - - - $1.00
Europe (compris le port) - - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernan le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS

LE BONHOMME HIVER.

Le bonhomme hiver a mis ses parures,
Souples mocassins et casque bien clos,
Et, tout habillé de chaudes fourrures,
Au loin fait sonner gaîment ses grelots.

A ses cheveux blancs le givre étincelle ;
Son large manteau fait des plis bouffants,
Il a des jouets plein son escarcelle
Pour mettre au chevet des petits enfants.

Quand le soleil luit, la neige est coquette ;
Mol et lumineux, son tapis attend
Le groupe rieur qui sur la raquette
Au flanc des côteaux chemine en chantant.

Dans les soirs sereins, l'astre noctambule
Plaque vaguement d'un rayon d'acier
La clochette d'or qui tintinnabule
Au harnais d'argent du fringant coursier.

Au feu du soleil ou des girandoles,
Emportée au vol de son patin clair,
Mainte patineuse, en ses courses folles
Sylphe gracieux, fuit comme un eclair.

Un rayon là-bas, aux vitres rougeoie :
L'on entend des sons d'orchestre lointain :
Ce sont ces deux sœurs, la danse et la joie,
Qui vont s'amuser jusques au matin.

Et dans l'azur vif baigné de lumière,
Spectacle charmant, aspect sans rival,
Aux toits de la ville et sur la chaumière
Flotte le drapeau du gai carnaval.

LOUIS FRÉCHETTE.

PENSÉES.

L'evpérience est un trophée composé des armes qui nous ont blessé.

La persévérance vient à bout de tout : Apportez chaque jour une corbeille de terre, vous ferez une montagne.

Hugo a dit que les femmes jouent avec leur beauté comme les enfants avec un couteau : elles s'y blessent.

Pour être initié à la beauté de l'art, il faut commencer par être initié à la beauté de la nature et de la vie.

Ls Veuillot a dit que les charmants mauvais livres sont la pire chose qui soit au monde.

Il en est des portefeuilles comme de l'amour : le désir vaut mieux que la possession. —Jules Janin.

L'amour, c'est la charité concentré,—c'est pour cela qu'il a tant de parfum.

La première condition du bien, c'est qu'il puisse se faire sans produire un mal plus grand que lui. La haine du bien est plus funeste encore que l'amour du mal.

LES OISEAUX.

Les oiseaux pour bâtir leurs nids, se distribuent dans la nature en raison des lois de la *répartition* et de *l'équilibre de vie* ; en sorte que les petites maisonnettes, qui forment leurs cites, se trouvent éparpillés de ci de là, au grand mépris de la symétrie et sans souci d'alignement. Elles sont de toutes formes, au reste, et construites de tous les matériaux qu'on peut imaginer. Les unes sont de mousse, de joncs, de roseaux, d'écorces, de brins d'herbe fanée, de buchettes entrelacées, d'autres sont maçonnées et presque toutes tapissées de douces choses, de crins soyeux, d'un peu de plume ou d'un peu de toison. Il est des maisonnettes que l'oiseau a construites entièrement de ses propres ressources, d'autres, trous d'arbres vermoulus, crevasses, de vieux murs ou de roches, qu'il n'a fait qu'approprier du mieux qu'il a pu ; il en est qui sont des merveilles d'industrie, comme les nids du loriot, de la fauvette des roseaux, de la mésange à longue queue, d'autres, comme la maison de paille du moineau, faites à la diable et sans prétention au style ; mais quelles qu'elles soient, toutes sont charmantes

La ponte suit immédiatement l'achèvement du nid ; et, avec les œufs, d'une chère couvée, commence l'heure des grands dévouements, mais aussi l'heure des grands périls.

Des bêtes rôdent par les bois, qui font leur pâture des œufs d'oiseaux. Oh ! comment il faut veiller sur ce cher trésor ! Ils veilleront, ils le défendront, pauvres petits êtres si farouches et craintifs ; l'amour leur donne une intrépidité sans exemple, un courage qui va souvent jusqu'au mépris de la vie.

C'est à la femelle, d'ordinaire, que revient, en grande part, le pénible labeur de l'incubation ; pour de longs jours, elle va se tenir immobile et les ailes ployées sur les œufs qu'elle doit faire éclore. Le mâle la nourrit. Quand elle se sent lasse de son inactivité trop longue, il prend sa place, mais pour peu de temps, car elle est jalouse des priviléges de sa maternité.

Elle couve. Enfin vient l'heure de l'éclosion ; les petits, qui veulent voir le jour, frappent à leur coquille, et la mère les aide à la briser. Ils sortent de leur prison nus, grelottants ; elle et lui les trouvent beaux comme le jour ; en réalité, ils sont affreux ; et rien n'est drôle comme de les voir allonger, sur leurs gros ventres de magots chinois, des longs cous nus qui vibrent et portent, au bout, de grosses têtes aux becs démesurement ouverts et criant la faim.

Cependant, les dangers deviennent plus pressants. Le mâle, tout le long du jour, est en chasse sans repos ; les petits demandent à manger : il lui faut aller, courir, affronter les pièges, risquer cent fois de trahir le chemin du nid ; puis ils crient tous ces petits. On peut les entendre.

Que de soins pour prévenir, conjurer les dangers de toute sorte ; que de ruses pour dépister l'ennemi ; oh ! comme dans les bois la vie est peu sûre !

Et pendant que lui chasse, elle reste an logis, veillant ses nourrissons ; elle les soigne, les tient bien chaudement, leur fait leur toilette, épie leurs besoins, et les pousse au bord du nid, pour qu'ils n'aillent point salir la maisonnette.

Après quelques jours de cette vie toute végétative, viennent les soins d'éducation professionnelle : cours d'alimentation, leçons de vol et de chant, conseils pour se conduire dans le monde ...y sauver sa vie......puis enfin, quand les ailes ont poussé, vient la dure scène des adieux !

A. HUBERT.

L'ÉDUCATION APPROPRIÉE.

Nous détachons ce qui suit d'une des dernières chroniques de M. Francisque Sarcey :

On s'imagine toujours que le cerveau des enfants est une page blanche, sur laquelle il est loisible d'écrire ce qu'on veut, et que les caractères qu'on y a tracés s'y gravent et y restent. mais point du tout ; le cerveau est un organisme vivant, qui ne se laisse point ainsi pénétrer aux choses, à moins d'une préparation préalable, laquelle est fort longue.

Prenez-moi un bambin, né en Australie, d'une tribu de sauvages, jetez-le dans une école et tâchez de verser dans son cerveau les notions familières à notre civilisation européenne. Vous n'y réussirez point ; ce cerveau réfractaire rejettera jusqu'à la dernière goutte de votre enseignement, ou, s'il y pénètre quelque parcelle de cette instruction, elle s'y déformera de la plus étrange façon,

Tenez ! les Anglais, font en ce moment dans l'Inde une expérience qui est véritablement curieuse. Ils ont besoin pour les services de diverses administrations d'employés instruits et que l'on ne paie pas trop cher. Ils se sont donc décidés à ouvrir aux indigènes des écoles où l'enseignement des lettres et des sciences européennes était assez avant poussée. Vous croyez peut-être que ces hommes, dressés par la même éducation que reçoivent nos enfants, ont réussi à apprendre les mêmes choses et à les savoir de la même façon.

Aucunement : toutes ces notions se sont, paraît-il, brouillées dans ces cervelles trop étroites. Les mots ne représentent pas pour eux les mêmes choses que pour nous ; ils dansent dans leur tête une étrange sarabande. On appelle ces demi-savants *des babous*, et il paraît que cette classe d'hommes est aujourd'hui la pire qu'il y ait dans l'Inde. Ils ont perdu la force et l'originalité de l'antique génie indien sans être parvenus à s'assimiler la civilisation anglaise. Ils ont perdu toute boussole.

D'où vient cela ? C'est que leur esprit date du moyen-âge ; c'est que nous, depuis l'an 1300, notre cerveau a été fouillé, biné, ameublé, cultivé, aménagé, préparé de génération en génération, par six siècles de labeur patient et ininterrompu. Ces six siècles, il faut en tenir compte. Nous naissons, nous autres, déjà comblé d'idées générales, affinés de sentiments divers, tous pleins d'aptitudes qui ne demandent qu'à être développées.

Chez ces pauvres petits indiens, rien de pareil. Leur esprit retarde de six cent ans, et on ne le fait pas plus avancer en leur donnant l'instruction du dix-neuvième siècle qu'on ne change l'heure en tournant avec le doigt l'aiguille d'un cadran. On risque de détraquer la pendule et c'est tout.

Ces babous sont des détraqués.

Eh bien ! il en va de même (toutes proportions gardées bien entendu) pour nos paysans. Tandis que l'enfant des villes (fils de bourgeois et d'ouvrier) apporte à l'école un cerveau où l'hérédité a jeté déjà de nombreuses semences, qu'un peu de soin fera lever et qui s'épanouiront d'elles-mêmes, le fils du paysan dont le père, le grand-père et les aïeux ont vécu d'un très petit nombre d'idées, n'offre à l'instituteur qu'une terre sèche et dure empoisonnée de cailloux et de mauvaises herbes.

Peut-on et doit-on donner la même éducation aux uns et aux autres ?

Ah ! je suis la fascination qu'exercent les mots sur ces imaginations, et c'est un grand mot que celui d'égalité. Mais les plus belles phrases du monde ne feront pas que le petit Parisien puisse donner un coup de poing aussi solide que le petit paysan, et qu'en revanche le petit paysan ait l'esprit aussi affiné, aussi vif que le petit Parisien.

Les médecins disent que ce qui nourrit, ce n'est pas ce que l'on mange, mais ce que l'on digère Eh bien ce qui fortifie l'esprit, ce n'est pas ce que l'on y verse de portions, mais ce qui s'en assimile. Tout ce que l'on y veut faire entrer, qui passe sa capacité, se répand pardessus les bords.

Le Manitoba.

Jeudi, 30 Decembre 1886.

1886-1887.

Dans quelques heures, 1886 se sera engouffré dans l'éternité, et nous aurons salué la nouvelle année, 1887. A tous nos lecteurs, à tous nos amis, aux amis de la cause que nous défendons ici, nous disons de tout cœur : *bonne et heureuse année.* A ceux qui ont souffert pendant l'année qui va finir, nous leur souhaitons de voir de plus beaux jours, et pour ceux auxquels la fortune a souri, nous demandons une prospérité constante

Quelles que puissent avoir été les pertes et les causes de deuil dont ont été témoins les derniers douze mois, nous pouvons avancer qu'elles sont loin d'égaler tout ce que la Providence nous a fait de bien et de faveurs dans l'ordre spirituel et temporel.

Le Souverain Pontife a fait à la chrétienté la grâce d'un Jubilé. Les exercices en ont été suivis dans toutes les localités de l'archidiocèse, même là où les catholiques sont moins nombreux. Des retraites ont été prêchées partout ; ceux qui ont entendu le Rév. Père Lecomte dans celles qu'il a données en conservent toujours un précieux souvenir. Il en est ainsi de toutes les retraites prêchées par différents membres du clergé local. Les grâces du jubilé se sont faites sentir même parmi les infidèles, et il y a eu cette année plus de baptêmes de Sauvages infidèles que par les années passées.

C'est avec une vive satisfaction que nous enregistrons les progrès constants que font nos maisons d'éducation. Il y a plus de soixante écoles catholiques en opératien dans l'archidiocèse. Les colons qui ne se sont pas isolés systématiquement peuvent partout trouver pour leur enfants les bienfaits d'une éducation chrétienne.

Cette année a vu aussi l'assurance d'un développement marqué pour une œuvre qui doit être bien chère à notre population. Nos excellentes Sœurs de la Charité ont jeté les fondations d'un nouvel hôpital dont les travaux se continueront au printemps. La bonne Providence nous fournit ainsi tout ce qui peut être nécessaire pour soulager les infortunes du corps comme elle nous donne ce qui est nécessaire à la nourriture de nos intelligences et de nos cœurs.

Comme nous l'avons déjà dit, les élections qui se sont faites à Manitoba nous ont été favorables. Des ennemis de notre foi et de notre race avaient souri à l'idée de notre anéantissement, et voilà que ces élections sont venues révéler une force politique que l'on ne nous soupçonnait pas, et qui nous permet de contempler l'avenir avec une confiance qui devrait encourager nos amis du dehors à fortifier nos rangs davantage.

Ceci nous amène naturellement à dire que nos principaux citoyens, ceux qui marchent à notre tête dans notre beau pays n'ont rien épargné, comme d'ailleurs en tout et partout, pour promouvoir les intérêts de l'émigration au Nord-Ouest. L'on peut lire chaque semaine dans notre journal les excellents articles qu'un de nos compatriotes écrit sur ce sujet ; nous souhaitons qu'ils produisent chez nos nationaux les plus heureux résultats, et qu'ils fassent disparaître, s'ils on existent encore les doutes que l'on peut concevoir sur les avantages que la classe agricole peut trouver ici.

Somme toute, nous n'avons pas reculé, et avec du courage et de la persévérance nous continuerons d'avencer. Mais cette force qui nous est nécessaire, il faut savoir où l'aller chercher ; eh bien ! si nous regardons aux leçons du passé, elles nous dirons que nous l'avons puisée dans le culte de la *Religion* et de la *Patrie.*

LES ELECTIONS D'ONTARIO.

Nous apprenons par dépêches que les élections générales qui ont eu lieu mardi dans la province d'Ontario ont été très favorables au gouvernement Mowat qui aura une majorité d'environ 25 voix contre une majorité de 17 qu'il avait auparavant.

Bien que nous soyions conservateurs les circonstances exceptionnelles dans lesquelles se sont faites ces élections nous forcent à nous réjouir de leur résultat. Le *Mail* et d'autres ennemis de notre pays ont fait l'impossible pour soulever les préjugés de race et de religion ; leur triomphe eut été celui du fanatisme et de la bigoterie. Ils ont été défaits, et nous félicitons tous les électeurs d'Ontario de ce qu'ils ne sont plus accessibles, aux injustes et sots préjugés que le *Globe* avait réussi, dans un temps, à faire prévaloir dans cette province.

Que les hommes et les partis politiques apprennent de cette élection qu'il ne faut point chercher à gouverner par l'oppression d'une partie de la population. Le *Mail* et consorts ont insulté l'épiscopat d'Ontario avec une violence et une indignité honteuses, la province leur a répondu par un vote qui fait son éloge et celui des nobles accusés. Comme le dit le *Free Press* de Winnipeg :—*The protestant horse is distanced and sent to the barn*, c'est-à-dire, le cheval protestant est distancé et renvoyé à l'écurie.

Nous le répétons : quoique conservateurs, les circonstances spéciales dans lesquelles ces élections se sont faites nous forcent à nous réjouir du résultat, car, comme nous l'avons dit souvent, nous ne voulons pas être les victimes volontaires de l'esprit de parti poussé à un tel point.

PRENONS GARDE.

Les efforts de certains journaux de la province de Québec pour apprécier la politique de Manitoba, sont d'un beau ridicule. On fabrique des lettres, on organise toute une campagne électorale, on fait de la politique de parti quand même, et on dit à ses lecteurs : voyez ce qui se passe à Manitoba.

Eh bien ! confrères, ça ne se passe point comme vous prétendez savoir. Ici, dans notre province, notre population poursuit tranquillement ses légitimes aspirations, jouit de ce qui lui est accordé, et travaille sans relâche à s'assurer ce qu'elle n'a pas encore obtenu.

Si nos compatriotes de là-bas nous veulent vraiment du bien, nous leurs demandons en grâce de ne point accorder leurs sympathies à ceux qui nous combattent et nous ont toujours combattu ici à outrance.

MANITOBA : CHAMP D'IMMIGRATION.

VIII

Pour renseigner exactement la classe immigrante sur notre pays, il ne suffirait point d'en indiquer les avantages, les diverses ressources, et ses perspectives de développement. Il faut en outre prévenir les déceptions en signalant les inconvénients. Il n'y a pas un pays au monde qui n'ait les siens, et si notre province, par le fait qu'elle est un coin de la patrie canadienne, en offre, à nos yeux, moins que la terre étrangère, elle ne fait cependant point exception à la règle générale.

A divers points de vue,—religieux et politique, intellectuel et matériel—notre pays possède des avantages incontestables ; nous avouons avoir mis une certaine complaisance à les énumérer, et nous n'y trouvons pas matière à regrets : mais nous n'entendons point soutenir non plus que c'est ici le Paradis terrestre.

Hélas ! tout le monde sait bien que ce délicieux jardin n'a eu qu'une existence très éphémère ; et, pour le dire en passant, si nous voulons bien nous rappeler que là le monde a commencé à verser des pleurs, que là s'est accompli cette funeste prévarication qui a été comme le germe de tous les maux dont le genre humain est la victime, il n'est peut-être pas selon les desseins de la Providence d'en désirer ici-bas un nouveau !

Quoiqu'il en soit, notre pays n'est pas fait pour ceux qui rêvent de se créer une fortune en un jour, la vie sans travail.

Il en est que d'heureuses spéculations ont promptement porté presque au sommet de la prospérité, et l'avenir nous réserve sans doute encore des exemples d'un succès aussi notable que soudain. C'est le propre des pays nouveaux de tenter les ambitions, de provoquer les aventures ; avec cela, de l'audace, et voilà que la fortune accourt.

D'autres, sans être des chercheurs d'aventures, ont vu tout-à-coup leur sort s'améliorer par suite de quelque événement imprévu, comme l'ouverture d'une route nouvelle, l'établissement d'un chef-lieu, l'érection d'une gare, le prolongement d'une voie ferrée, etc., etc.

Mais la bonne immigration, celle qu'un pays doit désirer pour développer ses ressources, cultiver son sol, en tirer toutes les richesses renfermées dans son sein, ne saurait se déterminer par de telles considérations.

Cette immigration doit examiner son point de départ, en même temps que le terme de son voyage, ce qu'elle laisse et ce qu'elle trouvera, comparer le fruit du travail des années passées avec les résultats probables des labeurs futurs ; enfin elle doit faire ses calculs en prenant pour base le cours ordinaire des choses.

Nous l'avons déjà dit, notre province offre un vaste champ d'exploitation à toutes les entreprises agricoles, à la culture des céréales et des légumes, à l'élevage des bestiaux, aux industries dont on peut tirer du sol les matières premières. Mais en tout cela, les conditions du succès sont la prévoyance, le travail, la régularité des habitudes, l'esprit de suite, la constance et la patience, toutes choses d'ailleurs faciles, qui ne demandent point de préparation ni de capital, et dont, en aucun pays, l'on ne peut se passer.

Le bon Lafontaine, dans sa fable du *Laboureur et ses enfants*, donne une leçon qui nous parait ici pleine d'apropos :

Travaillez, prenez de la peine :
C'est le fond qui manque le moins.
Un riche laboureur, sentant sa mort prochaine,
Fit venir ses enfants, leur parla sans témoins :
"Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage
Que nous ont laissé nos parents :
Un trésor est caché dedans,
Je ne sais pas l'endroit, mais un peu de courage
Vous le fera trouver, vous en viendrez à bout,
Remuez votre champ, dès qu'on aura fait l'oût,
Creusez, fouillez, bêchez ; ne laissez nulle place
Où la main ne passe et repasse."
Le père mort, les fils vous retournent le champ,
Deçà, delà, partout ; si bien qu'au bout de l'an
Il en rapporta davantage.
D'argent point de caché. Mais le père fut sage
De leur montrer, avant sa mort,
Que le travail est un trésor.

Les leçons de l'expérience et du bon sens sont toujours vraies, et les mêmes dans tous les pays.

Tout fertile qu'il est, notre sol ne donnera donc pas la fortune sans le travail. Mais nous osons affirmer que, règle générale, le succès est certain si l'on veut se soumettre à cette loi du travail, qui est non-seulement l'agent le plus actif de la production des richesses, mais est encore une grande source de moralité, de force et de contentement ; ce qui nous amène à rappeler un vieux proverbe bien connu dans nos campagnes canadiennes : *contentement passe richesses.*

Cette nécessité du travail ne doit pas être appelée un inconvénient, puisqu'au lieu d'être uniquement inhérente à notre pays, c'est l'une des conditions d'existence de l'humanité, de son progrès et de son bonheur.

⁂

On a pourtant dit que nous avions certains désavantages particuliers, dont les principaux seraient les gelées précoces, le froid, la neige, la rareté du bois et de l'eau.

⁂

Nous avons déjà parlé bien longuement des gelées précoces ; nous avons établi 1o que depuis au delà de *soixante* ans, c'est à peine si nous comptions *quatre* récoltes en dommagées par les gelées précoces ; 2o que, règle générale, les moissons parviennent à leur entière maturité, avant l'époque des gelées ; 3o que cet inconvénient n'est pas particulier à notre pays, et qu'il n'y est pas plus à redouter que dans les Etats au sud de nous.

Il serait donc tout à fait hors de propos de recommencer maintenant cette démonstration. Nous ajouterons néanmoins une remarque qui nous a été faite par les missionnaires, et que nous confirmait encore cette semaine Sa Grandeur Monseigneur Grandin : les gelées précoces se font de plus en plus rares avec le développement de l'agriculture et des établissements dans le pays. C'est un fait d'expérience.

⁂

C'est une idée très-répandue qu'en hiver nous sommes ensevelis sous la neige.

La vérité est que nous avons, généralement, moins de neige ici que dans la province de Québec La couche de neige excède rarement dix-huit pouces d'épaisseur. Il y en a tout juste ce qu'il faut pour faire d'excellents chemins d'hiver, pas assez pour nous donner ces *cahots* qui, ailleurs, rendent parfois les routes impraticables.

Nous avons aussi de temps à autres des tempêtes de neige que des amateurs de nouveautés ont qualifiées de *blizzards*, mais qui ne sont autre chose que de violentes *poudreries ;* nous nous rappelons en avoir vu chaque hiver de semblables dans la province de Québec.

Ces tempêtes, autrefois assez dangereuses pour le voyageur inexpérimenté qui se trouvait surpris en route au moment de leur plus grande intensité, par suite de l'isolement des habitations, de l'absence de tous points de repère dans ces vastes plaines qui font penser à la mer, n'offrent plus les mêmes périls ; la circulation est devenue plus grande avec l'augmentation de la population, les habitations sont plus rapprochées, les chemins mieux tracés, et parfois bordés de clôtures ; en un mot, les tempêtes ne font pas plus de victimes ici qu'ailleurs ; et lorsqu'elles en font, l'intempérance en est, la plupart du temps, la cause principale.

Un fait peut aider le lecteur à se rendre un compte assez exact de la futilité de l'objection qu'on chercherait à tirer de ces intempéries : depuis que la voie du Pacifique Canadien est terminée et que l'on a pu en complèter l'équipement, la circulation des convois, dans les limites de notre province et sur la ligne principale, n'a pas été interrompue une seule fois par la neige ou les tempêtes. Nous pouvons invoquer sur ce point le témoignage des principaux officiers de la compagnie.

⁂

On a raison de dire que le froid est considérable en hiver. Le thermomètre descend parfois au-dessous de 40 degrés. Mais il serait inexact de penser que c'est là la température moyenne. Ces grands froids sont exceptionnels ; et du reste, la sensation qu'ils font éprouver n'est pas en proportion des indications du thermomètre.

Dans ses *Vingt années de Missions*, Monseigneur Taché constate le fait en disant : " Sans cet instrument, le " missionnaire ne se serait pas dou- " té de l'état de l'atmosphère. Chose " assez curieuse : souvent, quand " on marche tout le jour, et que " l'on couche à la belle étoile, la " graduation du thermomètre natu- " rel n'est pas d'accord avec celle " des instruments au service de la " science."

Ce que Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque constate dans ce passage, est un fait d'expérience que toute la population du Nord-Ouest peut corroborer. La température chargée d'humidité de climats réputés plus doux ne vaut point nos froids secs, avec leur grand calme, notre ciel d'azur et plein de lumière.

Il est très-rare, du reste, que cette basse température se maintienne toute une journée ; aux premiers rayons du soleil, la nature s'échauffe et le froid va diminuant graduellement, jusqu'à ce qu'enfin, au milieu du jour, le thermomètre ne marque souvent plus que 8 ou 10 degrés.

Somme toute, notre hiver, dont on a exagéré les rigueurs, n'est pas à redouter. Il a même ses avantages, car nous lui devons la remarquable salubrité de notre climat, une partie de la fécondité de notre sol, et les qualités supérieurs de nos blés dûrs, si recherchés des meuniers.

Et puis, croit-on que si cet hiver était insupportable, comme on s'est plu à le répéter, que la population actuel du pays consentirait à y séjourner plus longtemps. Nous sommes de chair et d'os camme tout le monde, et comme tout le monde aussi, nous aimons le bien-être ; cependant, nous ne voyons pas de raison de regretter sous ce rapport les pays d'où nous venons respectivement ; il en est, parmi nous, qui n'hésitent pas à proclamer la supériorité de notre hiver sur celui de plusieurs autres parties du Canada et des Eats Unis.

Dans une lettre datée du 26 août dernier, que me faisait l'honneur de m'écrire le digne curé de Saint-Léon, le rév. M. T. Bitsche, je trouve les lignes suivantes :

" On m'avait décrit l'hiver du Manitoba comme insupportable. Je suis bien détrompé ; j'ai trouvé ici les mois les plus agréables qu'on puisse voir ; il fait froid, c'est vrai, mais comme c'est un froid sec, on le supporte bien mieux que les hivers pleins de variations des Etats ; et la preuve c'est qu'ici je n'ai jamais vu des hommes ruinés par le froid comme j'en avais rencontré bien souvent dans l'Iowa, le Michigan, et autres parts."

⁂

Un détail : les animaux peuvent, sans inconvénients, être hivernés sous de simples remises, et se conserver non-seulement robustes, mais même en très bon état ; l'auteur de ces lignes en a lui-même fait l'expérience. Le long de la rivière-Rouge et de l'Assiniboine, il est d'anciens colons qui ne leur donnent même aucun autre abri que le bois de haute futaie qui borde ces rivières.

⁂

On s'inquiète à tort de la rareté du bois.

Il y a quelques années, des esprits sérieux se demandaient si la question du combustible ne serait pas plus tard insoluble. Depuis, ces anxiétés sont disparues avec la découverte de mines de charbon dans la province et dans le nord-ouest, et par la construction de voies ferrées qui nous apportent et ce charbon et le bois de la partie est de la province, où sont d'immenses forêts ; plus tard d'autres voies ferrées nous mettront en communication avec le nord, également riche en bois ! En outre, les rives de tous les cours d'eau sont boisées, et en beaucoup d'endroits dans la plaine, se dressent, pour employer l'expression du pays des, *iles de bois.*

Si donc, l'on a pu jadis, exprimer quelque appréhension à ce sujet, il n'y a plus lieu d'entretenir de pareilles craintes.

Le plus sérieux inconvénient,—commun du reste à tous les pays de prairie,—que nous ayons jamais trouvé dans le Nord-Ouest est la rareté de l'eau en certains endroits. On ne parle point, bien entendu, des localités situées sur les bords des rivières, lacs ou autres cours d'eau, très-fréquents dans nos plaines ; là, point d'inquiétudes. Mais, *au large*—c'est ainsi que nous désignons la plaine—il n'en était pas ainsi tout d'abord. Cependant, depuis l'organisation des municipalités, les conseils ont pris des mesures pour obvier à cet inconvénient qui disparaît graduellement. On creuse dans les endroits où les puits ordinaires ne suffisent pas, des puits artésiens qui donnent d'excellente eau, et l'on peut dire que le moment est déjà arrivé où cette question est, comme les autres, entièrement résolue dans un sens favorable à la province. Du reste, nos compatriotes n'ont pas à s'inquiéter de cet inconvénient, car nos groupes sont placés près des cours d'eau, et c'est parmi eux que nous dirigeons les amis qui nous arrivent.

⁂

Il y a aussi les inconvénients inhérents à tout déplacement.

Une famille arrive dans ce pays nouveau, où les commodités de la vie ne sont pas toujours à portée de la main, comme dans les vieilles provinces. L'installation est parfois accompagnée de contrariétés. On part d'une ville en certains cas, ou d'une campagne bien peuplée, et l'on vient s'isoler ! Pour peu que l'on éprouve quelque contretemps, l'ennui s'empare des cœurs, l'on en rendrait volontiers le pays responsable. Il n'en est rien pourtant. On le sait, aucun déménagement ne peut s'opérer sans peine, même ceux qui se font d'un côté à l'autre d'une rue, dans une ville.

Quand, pour améliorer sa situation, on a pris la grave détermination d'abandonner sa vieille paroisse, de dire adieu au vieux clocher du village, et à ses amis, on a dû, par la pensée, se préparer à ces contretemps, et se raidir d'avance contre leur action énervante, et les âmes courageuses ne se laissent pas abattre au premier coup par des obstacles dont un peu de constance a bientôt raison.

⁂

Souvent le choix d'un site désavantageux engendre des déboires qui mènent au découragement.

Pour éviter cet inconvénient, il est bon de se confier à quelque personne désintéressée dont l'expérience peut guider les démarches incertaines du colon et lui rendre d'éminents services.

⁂

Il est certain qu'avec ces précautions, de la résolution, de la persévérance dans le travail et dans la bonne conduite, le colon, dominé par l'idée d'un établissement permanent, finira par regarder comme très légers tous ces inconvénients dont bien souvent peut-être auparavant, des gens intéressés à l'éloigner de sa patrie, lui auront fait une peinture propre à décourager moins brave et moins intelligent que lui.

Et lorsqu'au bout de quelques années, ce sol, fécondé de son travail, arrosé de ses sueurs, lui aura donné l'aisance, l'aura mis en état de grouper autour de lui tous ses enfants dont le bonheur champêtre surpassera de beaucoup celui que goûteront jamais les familles condamnées à passer leur vie au sein d'un atmosphère industriel, il bénira la Providence de lui avoir inspiré la généreuse pensée de n'avoir pas tourné le dos à son pays, à sa patrie dont le sol et les institutions peuvent à la fois satisfaire ses légitimes ambitions de fortune et combler les aspirations de sa foi religieuse et patriotique.

T. A. BERNIER.

LE JUBILE SACERDOTOL DE LEON XIII.

Nous venons de recevoir du secrétaire du Cercle Catholique de Québec les deux lettres ci-jointes que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs :

I

Bologne, 26 nov. 1886.

Monsieur le Président,

Je vous prie de faire traduire en français et en anglais et de communiquer ensuite à toute la presse des Possessions anglaises de l'Amérique du Nord, la lettre ci-jointe, de M. le Card. Schiaffino. Après en avoir fait la distribution aux journaux catholiques, vous aurez l'obligeance d'en faire parvenir quelques exemplaires à mon adresse.

Veuillez accepter, Monsieur le Président, avec mes remerciements anticipés. l'expression de mes meilleurs sentiments en N. S

Votre tout dévoué serviteur,

J. ACQUADERNI.

M. C. VINCELETTE,
Président du Cercle Catholique de Québec (Canada).

II

[Traduction]

Monsieur le Commandeur,

J'apprends de différentes sources qu'on répand le bruit, qu'au lieu des dons de ses enfants, il serait plus agréable au Saint-Père, à l'occasion des fêtes de son Jubilé Sacerdotal, de recevoir l'obole de leur charité filiale.

Je ne sais, ni ne veux chercher à connaître où ce bruit a pu prendre naissance ; mais il m'importe grandement que l'on sache qu'il n'est pas conforme à la pensée ni aux désirs de Sa Sainteté.

Quoique les conditions où se trouve réduit l'auguste Chef de l'Eglise ne lui rendent que trop nécessaire le secours des fidèles, il n'en aime pas moins que, dans cette circonstance, des dons, propres à frapper les regards de tous viennent, aussi. rendre beaucoup plus splendide le témoignage de l'amour dont les cœurs catholiques sont embrasés pour le Vicaire de Jésus-Christ.

D'ailleurs, il est juste, je dirais même obligatoire, que l'Art, qui a trouvé et trouve toujours des protecteurs éclairés dans les Pontifes romains, vienne, en cette occasion solennelle, payer à la personne de l'un des papes les plus glorieux, le tribut de son dévoûment et de sa reconnaissance.

Je vous prie, M. le Commandeur, de vouloir bien donner la plus grande publicité à cette lettre de ma part, afin que les catholiques du monde entier ne soient pas induits en erreur par des bruits qui n'ont aucun fondement sur la vérité, et que notre œuvre, déjà si bien avancée, réponde à nos vœux et à l'attente de tout l'univers.

Je saisis cette occasion pour vous présenter mes hommages et me dire avec une parfaite considération,

Monsieur le Commandeur,
Votre très dévoué serviteur,
D. P. M. Card. Schiaffino,
Président honoraire.

Rome, le 23 novembre 1886.

M. le Comm. J. B. Acquaderni,
Président de la Commission Promotrice du Jubilé Sacerdotal de S. S.
Bologne.

NOTES HISTORIQUES.

MISSIONS DE LA RIVIÈRE-ROUGE.

De 1818 à 1822.

(Suite.)

La colonie de la Rivière Rouge éprouvée depuis quatre ans par le fléau des sauterelles, vit, en 1822, ses petits champs se couvrir d'une belle moisson et la récolte à l'automne fut abondante pour la quantité de semence qui avait été jetée en terre.

Cette première récolte arrivait fort à propos, car la chasse cette année-là fut presque nulle.

" Nous aurons du pain, dit Mgr Provencher, mais très peu de viande. La saison a été extrêmement sèche ; les prairies sont toutes brulées en sorte que les animaux sont très loin. Le feu a couru non-seulement dans la Rivière-Rouge, mais partout dans l'Ouest jusqu'au Fort des Prairies d'où la Compagnie a coutume de tirer beaucoup de vives. Notre récolte suffira presque pour nourrir la colonie, mais sans viande on fait pauvre vie."

M. Dumoulin à Pembina, avait donné à ses gens des leçons d'agriculture, et lui-même était le premier à leur donner l'exemple du travail des champs. Excellent jardinier, il recueillit à l'automne une grande quantité de légumes et des patates en abondance.

Durant l'été de 1821, quelques particuliers avaient amené des Etats-Unis environ 150 vaches ; et presque tous les colons, malgré le prix élevé de ses animaux, avaient pu s'en procurer : (1.) M. Dumoulin avait commencé à se monter une petite ferme, et il encourageait ses gens à l'imiter afin de trouver dans la culture de la terre une ressource contre la misère quand la chasse ferait défaut. L'année 1822 leur prouva qu'ils ne pouvaient pas toujours compter sur la chasse pour subsister, et cette leçon leur fit apprécier davantage les produits de leurs champs.

NOTE :—(1) Une vache se vendait 25 louis sterling.

Monseigneur Provencher en fit autant à Saint-Boniface ; ce fut lui, tout évêque qu'il était, qui enseigna aux colons à cultiver la terre ; il mit la main à la charrue, à la pioche et à tous les instruments aratoires. Il faisait lui-même les fossés pour égoûter ses champs, il coupait son grain et le charroyait à la grange, car il n'avait pas les moyens d'avoir des serviteurs pour l'aider dans ces travaux.

Monseigneur Provencher passa l'automne de 1822 et une partie de l'hiver à Saint-Boniface avec M. Destroismaisons et M. Harper, l'ecclésiastique qu'il avait amené avec lui. M. Sauvez qui avait pris soin de l'école de Pembina durant les deux dernières années, était reparti pour le Canada par le canot qui avait conduit Mgr à la Rivière-Rouge ; ce fut M. Harper qui reprit l'école, mais à Saint-Boniface et non à Pembina. Au mois de janvier, Monseigneur alla passer quelques semaines avec M. Dumoulin pour préparer les esprits à exécuter les ordres de M. Halkett au printemps. Plus de la moitié des gens ne voulait pas abandonner cette place où déjà ils avaient fait de grandes dépenses. D'ailleurs, ils ne savaient pas où se diriger en laissant Pembina. M. Halkett ne leur avait assigné aucun endroit et ne leur avait offert aucun avantage dans la colonie.

La compagnie avait annoncé dans le cours de l'été qu'elle avait dessein de réunir tous ses anciens serviteurs dispersés dans l'Ouest à un endroit appelé *Lapresse* situé sur la Rivière Rouge, environ quinze milles plus bas que l'embouchure de l'Assiniboine. Ce projet souriait assez à Mgr Provencher ; s'il eût été mis à exécution, il aurait eu d'abord pour effet de fortifier l'établissement de Lord Selkirk ; puis, il aurait facilité le ministère des missionnaires qui de Saint-Boniface auraient facilement desservi cette place. Les colons de Pembina songeaient déjà à y descendre leur établissement, malheureusement, ce projet de la compagnie n'eut pas de suite, et il en fut de celui-là comme de beaucoup d'autres qu'elle forma plus tard, mais qu'elle ne mena jamais à bon terme.

Nous allons voir dans la lettre suivante écrite par Mgr Provencher à l'évêque de Québec, que le progrès de la colonie n'inquiétait guère les successeurs de Lord Selkirk et que si malgré toutes ses épreuves, elle finit cependant par s'affermir, ce fut grâce aux missionnaires et en particulier à Mgr Provencher.

(A continuer.)

G. D.

Affaires Municipales.

31ème Séance du 4ème Conseil de la ville de Saint-Boniface, tenue lundi le 27 décembre 1886.

Présents,—Son Honneur le Maire au fauteuil et MM. les conseillers Beaudry, Cloutier, Lévêque, Levreault, Marcoux, Pélissier et Turenne.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et confirmé.

Après la présentation des comptes et des communications le 7ème rapport du comité des travaux publics est présenté par le conseiller Marcoux.

Le 6ème rapport du comité des finances est présenté par M. le conseiller Turenne, recommandant " que la somme de $100 soit votée aux Dames Religieuses de l'Hôpital de Saint-Boniface en reconnaissance des services éminents qu'elles rendent chaque jour à la ville."

Le 18ème rapport du comité de police, feu et santé est présenté par le conseiller Pélissier recommandant le paiement de divers comptes, M. Pélissier présente aussi le rapport du gardien d'enclos.

Ces rapports sont tous adoptés.

Proposé par le conseiller Pélissier appuyé par le conseiller Cloutier, que la somme de $75 soit votée au chef de police et feu en sus de salaire. Une question d'ordre étant soulevée par M. le conseiller Turenne, la motion principale est déclarée être devant le conseil par une majorité des deux tiers des conseillers présents.

La question principale étant mise aux voix, ont voté pour : MM. les conseillers Pélissier, Marcoux, Levreault, Beaudry et Cloutier.

Contre : MM. les conseillers Lévêque et Turenne.

La motion est déclarée emportée.

Et la séance est levée.

JAMES E. P. PRENDERGAST,
Sec.-Trésorier.

Nouvelles Politiques.

—L'élection des Messieurs suivants comme membres de la législature est annoncée dans le dernier numéro de la *Gazette Officielle* de Manitoba :

Beautiful Plains,—M. John Crawford ;
Cypress, —M. Robert S. Thompson ;
Lorne,—M. John A. MacDonell ;
Morris,—M. Alphonse F. Martin ;
Norfolk,—M. Samuel J. Thompson ;
LaVérandrye,—M. James Emile Pierre Prendergast ;
Lakeside,—M. Kenneth McKenzie ;
Mountain,—M. Thomas Greenway ;
Portage-la Prairie,—M. Joseph Martin ;
Dufferin-Sud,—M. William Winram :
Winnipeg-Sud,—M. William Fisher Luxton ;
Souris,—M. John P. Alexander ;
St Clements,—M. David Glass ;
Montagne de la Tortue,—M. P. Finlay Young ;
Westbourne,—l'hon. Corydon P. Brown ;
Woodlands,—M. John Moore Robinson.

—La législature de Québec est convoquée pour le 27 janvier pour la dépêche des affaires.

—Le Lt.-Col. Scott, député de Winnipeg aux communes, a déclaré à une assemblée de l'Association Conservatrice de Manitoba tenue la semaine dernière à Winnipeg, qu'il ne serait point candidat aux prochaines élections. On parle plus que jamais de la candidature de Sir Donald A. Smith.

—Les élections dans Ontario pour la législature donnent une majorité de 24 à l'hon. M. Mowat qui reste ainsi au pouvoir.

Sur 90 divisions électorales, les ministériels en ont obtenu 57 et l'opposition 33.

Au nombre des membres élus il y a trois Canadiens-français :

Essex-Nord,—Pacaud, libéral ;
Prescott,—Evanturel, conservateur ;
Russell,—Robillard, libéral.

Nous regrettons vivement d'apprendre la mort de M Joseph Vallée arrivée vendredi dernier à Saint-Norbert. Le défunt était natif de Québec, et, depuis une dizaine d'années dans le pays, il avait su s'attirer l'estime de tous ceux qui le connurent.

Nouvelles Religieuses.

Nous lisons dans le *Moniteur de Rome:*

"Le Saint-Père a daigné nommer évêque assistant au trône pontifical S. G. Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke."

—Samedi, fête de la Circoncision et premier jour de l'année est une fête d'obligation. Si Mgr l'Archevêque ne peut assister aux offices divins, nous espérons que nous aurons encore le consolation de voir Sa Grandeur Mgr de Saint-Albert nous bénir en ce jour du renouvellement de l'année.

—Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert, est arrivé au palais archiepiscopal jeudi dernier, venant de l'Ouest. Sa Grandeur se rendra dans quelques jours jusqu'à Ottawa et Montréal où Elle a à règler certaines affaires concernant son diocèse, et continuera ensuite en France pour assister au chapitre général de la congrégation des Oblats.

—La fête de Noël a été célébrée à la cathédrale avec beaucoup de pompe et d'éclat.

Le Rév. Père Paquin, S.J., a donné un excellent sermon de circonstance.

La musique a été belle, et la *Pastorale,* un *Alma Redemptoris*, un *Magnificat* et un *Tantum Ergo* de Lambillotte qui ont été chantés ce jour-là par le chœur, ont été rendus avec beaucoup de justesse et d'effet.

La présence du vénérable évêque de Saint-Albert, Mgr Grandin, nous permit d'avoir la messe pontificale, nous dédommageant ainsi de la privation que nous souffrons de voir notre archevêque dans l'impossibilité de prendre part aux fêtes de cette époque de l'année. L'éminent prélat a pourtant pu faire une apparition dans son église métropolitaine en ce grand jour; il est venu réjouir le cœur de toute notre population en s'agenouillant avec elle. C'était un spectacle touchant de voir l'auguste malade venir dans le sanctuaire au moment de l'élévation pour y adorer avec nous le Dieu de Bethléem, le Dieu de l'autel.

—Les RR. PP. Lestanc et André sont arrivés à l'archevêche hier soir. Le Rév. Père Lestanc accompagnera Sa Grandeur Monseigneur Grandin dans son voyage en Europe.

CHOSES ET AUTRES.

—L'Autriche a commandé quatre cent mille fusils à répétition pour le mois de mars prochain.

—Voici un état comparé des exportations du port de Montréal par les navires allant à l'étranger durant les saisons de navigation de 1885 et 1886. On y voit que les exportations de grain cette année, dépassent de six millions de minots celles de l'an dernier.

Les exportations de fleur, de pommes, de moutons ont aussi augmenté considérablement. Quelque diminution s'est fait sentir dans les exportations de bois scié et beurre et fromage:

	1886	1885
Blé, minots...... ...	6,045,766	3,348,867
Pois, "	2,158,142	2,010,562
Maïs, "	4,049,359	1,957,023
Avoine "	1,968,297	1,408,490
Orge......	19,413	56,416
Fleurs, barils.........	480,415	238,816
Cendres......	3,293	4,005
Pommes, barils......	105,017	67,229
Beurre, fromage, etc. tonnes............	58,270	63,399
Phosphates, tonnes..	18,968	24,524
Minéraux, tonnes....	438	378
Viandes, tonnes......	557	1,270
Chevaux et bêtes à cornes...............	63,900	62,259
Moutons et cochons.	92,346	37,780
Sapin, pieds..........	45,594	39,393
Bois scié................	28,912,376	37,163,100

—On dit que des médailles ne seront accordées qu'aux membres de la police montée qui ont pris part aux batailles du Lac aux Canards, Cut Knife Creek, Batoche, la Butte aux Français ou qui étaient à bord du *Marquis*. On a eu beaucoup de difficulté à décider cette question, mais ont a considéré qu'il ne serait pas juste de donner des médailles à chacun des membres de la police montée.

—M. J. A. Weod, architecte de New-York, est à Québec. Il doit préparer les plans du nouvel hôtel qu'on doit construire sur le Cap ou sur l'emplacement de l'ancien parlement. On s'attend que cet hôtel sera prêt à recevoir des pensionnaires au printemps de 1889. Il sera muni de toutes les améliorations modernes.

On a déjà investi $300,000, parait-il, dans cette entreprise.

—M. de Lesseps vient encore de donner l'assurance au public que le canal de Panama sera ouvert au trafic en 1889.

—La dernière *Gazette du Canada* annonce que l'acte des pêcheries, lequel avait été réservé à la dernière session, a reçu la sanction impériale et est par conséquent devenu loi.

Cet acte décrète la confiscation des bâteaux-pêcheurs américains entrant dans les ports canadiens pour toute autre raison que celles énumerées dans le traité de 1818, savoir: pour y chercher refuge, pour y subir des réparations, pour s'y procurer du combustible ou de l'eau.

Cette loi règle définitivement la question de la confiscation des navires qui entrent dans les ports canadiens dans le but de s'y procurer de l'appat ou de la glace.

—On assure à Rome que Paul Bert s'est réconcilié avec l'église catholique avant de mourir.

—Le *World*, de Londres, annonce que l'état de santé de lord Dufferin est peu satisfaisant. On craint qu'il ne puisse se rendre jusqu'à l'expiration du terme de sa charge de vice-roi de l'Inde.

—M. le maréchal de Mac-Mahon écrit en ce moment ses mémoires. Ils ne sont pas destinés à la publicité. M. de MacMahon se propose simplement de laisser à sa famille les principaux souvenirs historiques de sa vie.

—Les mortalités pour le mois de novembre dernier ont été pour Winnipeg 28, Ottawa 63, Toronto 170, Montréal 397, Hamilton 60, Hull 37, Sorel 38, London 38, St. Jean 29 et Québec 141.

—Le système Torrens pour l'enregistrement des transport de terrains deviendra en force le 1er janvier dans tous les Territoires du Nord-Ouest.

– Dimanche après midi, le général John A. Logan est mort à Washington, W.T. Le défunt était une des figures marquantes de l'Union Américaine; à la dernière élection, en 1884, il fut le candidat républicain à la vice-présidence et fut battu par M. Hendricks qui lui aussi est mort il y a quelques temps.

Correspondance.

[Nous ne sommes point responsables des opinions exprimées par nos correspondants.]

Saint-Norbert, 27 déc. 1886.

A M. le Rédacteur du *Manitoba*.

Monsieur,—Tel que prévu dans ma correspondance précédente, Monsieur Joseph Lemay m'a adressé une épître remplie de fausses argumentations. Je me serais dispensé de répondre aux sottes accusations de ce Monsieur si ce n'eut été des lecteurs de votre journal qui sont étrangers à nos affaires municipales. Quand j'ai lu sa correspondance, franchement, j'ai cru que le père Lemay était sujet aux hallucinations.

Il n'a presque pas dit un mot pour se défendre de ce qu'il appelle mes attaques furibondes. Sa colère, sa rage, se portent plus particulièrement envers d'autres que moi. Il s'irrite violemment contre l'administration du conseil municipal de Cartier dans lequel il ne voit que des gredins vivant du bien public. Pauvre insensé, vous savez bien pourtant que je ne fais pas parti du conseil depuis longtemps.... Mais si je comprends bien vous voulez dire que ces gens sont gredins parce qu'ils ne vous laissent pas vivre avec eux aux dépens du public?....

Les gens honnêtes qui ont lu votre correspondance et qui y ont remarqué des expressions comme: clique dépravée, canaille sale, gredins, dégoûtants administrateurs, affamées vipères et sangsues publiques ont du lever les épaules de dédain. Pauvre insensé si vous aviez eu du jugement vous auriez dû comprendre que ce langage n'appartient pas à un homme de principe, qu'il est de fort mauvais goût, qu'il manque absolument de logique et que parmi les gens d'esprit vous avez passé pour n'avoir aucune raison acceptable à donner afin de vous disculper des accusations qu'on a portées contre vous.

Les histoires de dépenses inutiles, de sales tripotages, de vols, sont de vos créations imaginaires et n'allez jamais croire que tout le monde y ajoute foi.

Vous accusez injustement les conseils municipaux dont j'ai été partisan, la raison en est toute simple, jamais ils ne vous furent favorables. D'ailleurs, supposez vrai tout ce que vous dites de faussetés, qu'avez-vous à vous plaindre quand la composition du conseil est maintenant entièrement changée, que l'année prochaine, des conseillers nouveaux entreront en charge?

Encore, vous vous montrez insensé et ridicule. Je ne dirai pas que vous êtes de mauvaise foi, je crois trop à votre conviction intime de tous les faits que vous relatez, je sais que vous êtes sincère dans ce que vous dites, mais je dirai que vous êtes pauvre en cervelle, que votre jugement est bien médiocre.

Vous attaquez à votre aise le conseil municipal sur les journaux, mais vous ne pouvez soutenir vos accusations une seconde fois dans une assemblée publique en présence de notre habile préfet M. Cloutier.

A une assemblée convoquée par lui dans le village de Saint-Norbert tout dernièrement, il a détruit de fond en comble tous les raisonnements que vous avez essayé de lui tenir pour justifier vos malicieuses accusations, il vous a tellement effarouché que vous avez craint de vous présenter à une autre assemblée après avoir été invité tout particulièrement par lettre.

Je termine maintenant, croyant ne plus avoir à revenir sur les questions de discorde qui sont soulevées dans notre localité par notre fameux greffier de la cour de comté.

Votre tout dévoué.

ELIE BRISEBOIS.

NAISSANCES.

En cette ville, le 24 courant, Madame Joseph Letendre, une fille.

A Fort McLeod, le 24 courant, l'épouse de M. E. F. Gigot, de la Cie de la Baie d'Hudson, un fils.

—En cette ville, le 28 courant, Madame Edouard Masse, un fils.

—En cette ville, le 30 courant, Madame Pierre Gosselin, un fils.

DECES.

—A Québec, le 20 courant, à l'âge de 76 ans et après une longue et douloureuse maladie, M. Fabien Soucy, père de M. P. F. Soucy, de cette ville.

Nous offrons à la famille en deuil nos sincères condoléances.

Chronique Locale.

—La côte de la rue Dumoulin n'est pas en très bon état.

—Les bureaux de la douane ont été transportés dans le bloc Cauchon.

—Il y a eu six ans hier que la première locomotive est arrivée à Winnipeg.

—La première séance du nouveau conseil de ville se tiendra le 2ème mardi de janvier.

—La nouvelle de la mort du Dr. Thibodo internés à l'Asile des Aliénés est controuvée.

—Pendant le mois de novembre il y a eu 28 décès à Winnipeg; 15 hommes et 13 femmes.

—Les contribuables qui paieront leurs taxes avant le 1er janvier obtiendront une remise de 10 par cent.

—Comme nous devons faire poser un nouvel engin dans nos ateliers la semaine prochaine, *Le Manitoba* ne paraîtra pas.

—L'Union Typographique de Winnipeg donnera son second diner annuel à l'hôtel *Grand Union*, samedi, le 15 janvier prochain.

—Le décompte des bulletins dans l'élection du Maire de Winnipeg se fera le 5 janvier devant le Juge Ardagh.

—Le 21 janvier prochain il y aura au Collège de Saint-Boniface une soirée dramatique et le tirage d'une loterie organisée au profit des jeux des élèves.

—Un incendie a éclaté vers une heure hier matin dans le magasin de M. Wm Wellband sur la rue Principale à Winnipeg et a causé des pertes pour environ $8,000.00.

—Depuis deux semaines l'Armée du Salut parade a Winnipeg. Les sorties se font toujours au son du tambour, cornet, flute, etc., et attirent une foule de curieux.

—Des terrains situés dans la municipalité de Springfield et dans celle de Lansdowne seront vendus pour arrérages de taxes jeudi le 13 janvier prochain.

—NOTE DE LA RÉDACTION:– Pour le bénéfice des intéressés nous répétons aujourd'hui que nous avons pour règle invariable de ne jamais publier d'écrit dont nous ne connaissons pas les auteurs ou la provenance.

—Sortie du club de raquettes *Le Voyageur*, ce soir. Tous les membres sont priés d'être présents en costume et avec leurs raquettes. Rendez-vous à l'heure et à l'endroit ordinaires.

—Tous les rails pour le chemin de fer de la Baie d'Hudson sont arrivés et le dernier sera posé demain. Il y aura ainsi 40 milles de chemin complétement terminés, et 45 en comptant 5 milles de voie d'évitement construits jusqu'à ce jour.

Chronique de la Province.

Saint-Norbert.

27 décembre—Le conseil de la municipalité de Saint-Norbert pour l'année 1887 sera ainsi composé: Préfet, M. John Kenny, Saint-Norbert. Conseillers, M. Joseph Riel, Saint-Vital; M. Antoine Vermette. M. Lionel Fox Pitt, Saint-Norbert; M. Damase Leblanc, M. Pierre Delorme, Royal; M. Pierre Gauthier, Sainte-Agathe.

Sainte-Anne des Chènes.

27 décembre.—Conseil de notre municipalité pour 1887;

Préfet,—M. John H. Stanger, Sainte-Anne. Conseillers,—quartier No. 1, M. J. J. Cohoe, Clearspring; No. 2, M. Jos Bleau, Giroux; No. 3, M. James Ward, No. 4, M. Damase Perrault, No. 5, M. François Nolin, No. 6, M. David Chalmers, Sainte-Anne.

Saint-Jean-Baptiste,

28 décembre.—Voici quel est le conseil de la municipalité de Youville pour l'année prochaine:

Préfet,—M. Zotique Clément, Saint-Jean-Baptiste. Conseillers,—MM Joseph Provost et Joseph Landry, Saint-Jean-Baptiste; MM. John Dobbin et John Cameron, Morris; MM. Reuben Fox et Joseph Baraclough, Sainte-Agathe.

Nouvelles d'Ontario.

Portage-du-Rat.

27 décembre.—Comme les années précédentes, la messe de minuit a eu lieu dans l'église de Notre-Dame du Portage très bien décorée pour la circonstance.

A peine l'heure de la messe étaitelle sonnée que déjà l'église était remplie d'une foule de fidèles accourus de tous côtés pour assister aux cérémonies de la messe de minuit, toujours si imposantes par elles-mêmes. Dans la foule, on remarquait plusieurs de nos amis protestants les plus marquants de l'endroit.

Le Rév. Père Baudin qui chantait la sainte messe, a aussi donné le sermon de circonstance.

La partie musicale a été admirablement exécutée. Madame Michaud, organiste et directrice du chœur, mérite les plus grands éloges pour le choix des morceaux de musique si bien rendus par les membres du chœur lequel se compose des personnes suivantes: Messieurs Michaud, McMurdie, Poudrier et Lessard et Melles McDonald, Minnis et Maguire.

Entre autres morceaux de musique les suivants ont été chantés: le *Kyrie* et le *Gloria* de Battman, le *Credo* et le *Sanctus*, messe du 2è ton harmonisée, le *Sanctus* de Webbes, la *Pastorale* de Lambillotte, le grand *Magnus Dominus*, *Ecce Panis* de Keilner, *Adeste Fideles* de Novello, *Tantum* de Lambillotte, etc., etc.

AVIS.

Avis public est par les présentes donné que demande sera faite à l'Assemblée Législative de Manitoba, à sa prochaine session, d'un acte pour incorporer la compagnie *The Manitoba Life Assurance Company* avec tous les pouvoirs et privilèges ordinairement conférés aux assurances sur la vie et pour d'autres fins.

Daté ce 27ème jour de décembre A.D. 1886.

PATTERSON & BAKER,
Solliciteurs des Requérants.

5ins.30.12.86.

A l'Enclos

DE SAINT-CHARLES-NORD.

Trois vaches avec leurs veaux; les trois vaches sont marquées G. S., sur la hanche droite et sont rouges et blanches.

Deux jeunes bœufs âgés d'environ deux ans, l'un barré noir et rouge et l'autre rouge.

Une vache rouge.

Une vache blanche et une noire, pas de cornes.

JAMES BROWN,
Gardien d'enclos pour Saint-Charles-Nord.
3ins.3.12.86.



Les personnes ayant besoin de garçons de ferme, d'ouvriers, de serviteurs, ou d'aides pour tous les travaux, sont priées de se mettre en communication avec l'agent d'Immigration du Gouvernement de Manitoba, à Winnipeg, et de lui faire connaitre la nature des travaux qu'elles ont à faire exécuter ou l'aide dont elles ont besoin, les gages qu'elles paieront, et la probable durée de l'emploi, ensemble avec leur adresse et toutes les informations nécessaires pour permettre à l'agent de placer les immigrants qui demanderont un emploi immédiat lors de leurs arrivée dans la Province.

JAMES A. GREEN,
Agent d'Immigration.

Département de l'Agriculture, des Statistiques et de la Santé.

Bureau de l'Immigration, Winnipeg, 5 juillet, 1886.
jno 15.7.86.



Province de Manitoba.

ACTES DES LICENCES POUR LA VENTE DES LIQUEURS, 1886.

Les demandes suivantes de licences pour la vente des Liqueurs ont été faites:

Wm. H. Saults, Hôtel, Deloraine;
Margaret McTawish, Hôtel, Deloraine;
Francis Lovett, Hôtel Deloraine;
Robert Sutcliffe, Hôtel, Holland;
Jas. McCrae, Hôtel, Gladstone;
John McIvor, Hôtel, Shellmouth;
Richard Smith, Hôtel, Emerson;
J. McMillan, Hôtel, Shoal Lake;
A. H. Mockridge, Hôtel, Reaburn;
N. W. Bradstock, en gros, Reaburn;
Angus McKenzie, Hôtel, Carberry;
J. S. Poole, Hôtel, Whitemouth;
Jos. S. Corrigan, Hôtel, Whitemouth;
Edward Field, Hôtel, Russell;
D. Henry McKay, Hôtel, Morden;
Jacob Heninam, Magasin, Morden;
Caleb Ryan, Hôtel, Boissevain.

R. LATOUCHE TUPPER,
Inspecteur en Chef.

Winnipeg 15 décembre 1886.
2ins.23.12.86

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une demande sera faite à la Législature de Manitoba, à sa prochaine session, pour la passation d'un acte pour amender l'acte incorporant la compagnie "*The Saskatchewan and Western Railway Company,*" en exemptant tous les terrains octroyés par le Gouvernement du Canada de responsabitité pour les bons de la compagnie, et autoriser cette dernière à donner une hypothèque séparée sur ces terrains, aussi en amendant les sections 15 et 16 du dit acte, en autorisant la compagnie à émettre du capital préférentiel pour un montant n'excédant pas cinq mille piastres par mille, qui donnera droit aux porteurs à des dividendes qui ne seront pas cumulatifs à un taux n'excédant pas cinq pour cent par année, mais sans donner le privilège de voter et d'être élu directeur; aussi pour confirmer un bail du chemin de la dite compagnie à la compagnie "*The Manitoba and North Western Railway of Canada,*" pour quatre-vingt-dix-neuf ans, et pour d'autres fins.

Daté à Winnipeg, le 17 décembre 1886.

W. R. BAKER,
Secrétaire.

MACDONALD, TUPPER & PHIPPEN,
Solliciteurs pour la Compagnie.
4ins.23.12.86.

AVIS.

MANITOBA CENTRAL RAILWAY.

Avis est par les présentes donné qu'une demande sera faite à la Législature de Manitoba, à sa prochaine session, pour la passation d'un acte, à l'effet de faire revivre l'Acte pour incorporer le chemin de fer "The Manitoba Central Railway" et ses amendements et pourvoir à la construction d'une ligne de chemin de chemin de fer partant de la cité de Winnipeg jusqu'à un point ou des points sur la 49ème parallèle de latitude nord, connue comme la frontière internationale, et pour d'autres amendements au dit acte et pourvoir à la refonte des dits actes.

McARTHUR, DEXTER & DENAVAN,
Solliciteurs des requérants.

Winnipeg, 14 décembre 1886.
4ins. 16,12,86.

AVIS.

Avis est par les présentes donné qu'une demande sera faite à l'Assemblée Législative de Manitoba, à la prochaine session pour incorporer la compagnie "The Canadian Live Stock Insurance Company (Limited)," dont la nature et l'objet sont d'assurer les chevaux et les bestiaux, et les bêtes à cornes généralement contre les injures provenant d'accidents, ou contre la mort et de faire en outre des affaires d'assurance sur les bâtisses et les propriétés personnelles généralement contre les pertes et les dommages causés par le feu, la foudre, et le vent ou aucun d'eux. Le capital sera de cinq cents mille piastres $500,000, avec privilège de l'augmenter jusqu'à un million de piastres $1,000,000.

Daté en la cité de Winnipeg, ce 6ième our de décembre A.D. 1886.
4ins.10.14.86

HORACE E. CRAWFORD,
Solliciteur des requérants.

AVIS

COMPAGNIE "PORTAGE-LA-PRAIRIE AND LAKE OF THE WOODS RAILWAY AND NAVIGATION COMPANY."

Avis est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à la prochaine session, pour la passation d'un acte incorporant une compagnie pour la construction d'un chemin de fer et d'une ligne de télégraphe électrique, de la villé de Portage-la-Prairie, dans une direction sud-est, jusqu'à un point de la Frontière Internationale, à ou près du Lac des Bois, et pour construire un embranchement de la dite ligne à partir d'un point de la dite ligne principale, dans une direction sud, jusqu'à un point de la Frontière Internationale, dans les rangs 4 et 5 à l'ouest du premier méridien principal, dans la province de Manitoba; et pour bâtir des ponts sur la rivière Assiniboine et la rivière Rouge, aux endroits où traversera la dite ligne, et pour exploiter et mettre en opération des bateaux à vapeur ou autres sur les dites rivières et le dit Lac des Bois; et pour telles autres fins qui pourront être mentionnées dans l'acte.

McARTHUR, DEXTER & DENOVAN,
Solliciteurs des requérants.

Winnipeg, 14 décembre, 1886.
9 ins 16 12 86



CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 7 janvier 1887, pour le transport des malles de sa Majesté, sur un contrat offert pour quatre ans tous les quinze jours aller et retour, entre KINOSOTA (Manitoba House, Township 22, Rang 11 Manitoba, et WESTBOURNE.

Le et à partir du 1er février prochain, ou aussitôt, après cette date, qu'un bureau pourra être établi à Kinosota; distance calculée, 65 milles.

Le transport devra se faire avec cheval et voiture ou avec traineau et chiens en hiver, et avec cheval et voiture ou bateau en été, *vid* Sandy Bay, Lakeside et Totogan. Le courrier devra faire pas moins de 32 milles par jour.

Le courrier laissera Westbourne tous les seconds vendredis à 7 heures a.m., et arrivera à Kinosota dans les 33 heures qui suivront. Laissera Kinosota le mardi suivant à 8 heures a.m., et arrivera à Westbourne dans les 33 heures qui suivront.

Ou s'il convient mieux aux soumissionnaires:

Le courrier laissera Kinosota tous les seconds mercredis à 8 heures a.m., et arrivera à Westbourne dans les 33 heures qui suivront. Laissera Westbourne le vendredi suivant à 7 heures a.m., et arrivera à Kinosota dans les 33 heures qui suivront.

Deux cautions doivent avec l'entrepreneur s'engager à payer une somme de $500 au cas ou le service ne serait pas bien fait.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat offert peuvent être vus et des formules de soumissions obtenues au bureau de poste de Westbourne, de M. Hebron Moor, ou à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Postes, Winnipeg, 29 novembre 1886.
3ins 2, 12. 86.

Chemin de fer Canadien du Pacifique

DIVISION OUEST

SERVICE DES CONVOIS.

CHANGEMENT D'HEURES.

A partir du 3 Janvier 1886, et jusqu'à nouvel ordre, le service des convois se fera comme suit:

Lisez en descendant. | Lisez en montant.

Allant vers l'Est		Allant vers l'Ouest.
Départ.	Stations.	Arrivée.
† 6 15 p m......	5 Winnipeg......	† 8 10 a m
11 55 p m....	Portage-du-Rat....	2 18 a m
6 10 a m.........	Ignace.........	† 7 40 p m
† 9 15 a m.........	Savanne.........	4 23 p m
Arrivée		Départ
1 00 p m...2	Port-Arthur 3...	†12 30 p m

Allant à l'Ouest.		Allant à l'Est
Départ	Stations.	Arrivée
†8 40 a m......2	Winnipeg 2.....	† 5 15 p m
11 10 a m..	Portage-la-Prairie..	2 35 p m
† 1 30 p m.........	Carberry........	†11 45 a m
3 15 p m.	Brandon..........	† 9 15 a m
4 45 p m.........	Virden..........	† 6 35 p m
5 33 p m.........	Elkhorn.........	5 44 a m
† 6 40 p m.........	Moosomin.........	† 4 35 a m
† 9 10 p m.........	Broadview	2 10 a m
1 30 a m.........	Qu'Appelle.........	11 10 p m
3 40 a m.........	Regina	9 30 p m
†6 25 a m a 15 / †6 55 a m l 14	Moose Jaw	5 l †7 30 pm / 14 a †7 00 pm
† 1 2' p m....	Swift Current....	†11 45 a m
6 55 p m......	Maple Creek......	5 40 a m
10 55 p m a 14 / 11 35 p m l 11	Medecine Hat	16 l 12 40 a m / 13 a †1 30 p m
† 7 05 a m......	Gleichen......	†4 10 p m
†10 35 a m a 8 / 12 01 p m l 10	Calgary	19 l 12 30 p m / 12 a 11 30 a m
†4 25 p m...a 10	Canmore 12 l.	7 00 a m

Allant vers le Sud		Allant vers le Nord
Départ	Stations.	Arrivée
† 9 45 p m......1	Winnipeg	† 5 25 p m
12 15 p m....	Dominion City.....	2 52 p m
Arrivée		Départ
†12 40 p m........	Emerson 1.......	† 2 25 p m
Départ		Arrivée
8 15 a m......2	Winnipeg 2.....	†6 20 p m
11 00 a m.........	Morris.........	3 30 p m
†11 45 a m.........	Rosenfelt	†2 45 p m
Arrivée		Départ
12 45 p m......2	Gretna 2.........	1 45 p m
Départ		Arrivée
12 15 p m.....2	Rosenfelt 2.....	†11 45 a m
2 10 p m.........	Morden.........	9 25 a m
Arrivée		Départ
4 30 p m 2	Manitou 2........	7 45 a m

Allant Nord.		Allant Sud.
Départ	Stations.	Arrivée
4 00 p m......6	Winnipeg......	† 9 30 a m
Arrivée		Départ
6 00 p m...	Selkirk-Ouest 7...	7 30 a m

Allant à l'Ouest.		Allant à l'Est.
Départ	Stations.	Arrivée
† 9 30 a m......6	Winnipeg......	† 3 00 p m
10 30 a m...	Stony Mountain...	2 00 p m
Arrivée		Départ
10 55 a m......	Stonewall 6......	1 30 p m

Allant Sud-Ouest.		Allant Nord-Est
Départ		Arrivée
†10 30 a m........9	Winnipeg.....	† 7 10 p m
11 40 a m........	Headingly.......	6 15 p m
Arrivée		Départ
† 2 15 p m	Bout du chemin ..M'n S. W B 10..	† 3 45 pm

† Stations où l'on peut manger.

1. Chaque jour. 2. Tous les jours excepté le dimanche. 3. Tous les jours excepté le mardi. 4. Tous les jours excepté le mercredi. 5. Tous les jours excepté le samedi. 6. Mardi, jeudi et samedi. 7. Lundi, mercredi et vendredi. 8. Dimanche et mercredi. 9. Lundi et mercredi. 10. Dimanche. 11. Mardi et samedi. 12. Lundi. 13. Mardi et jeudi. 14. Mardi, Vendredi et samedi. 15. Tous les jours excepté le lundi. 16. Dimanche, mardi et jeudi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Canmore d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Canmore d'après le temps moyen du Pacifique.

JOHN M. EGAN, Surint. Général. W. C. VANHORNE, Gérant Général.
ROBERT KERR,
Agent Général des Passagers.

jno.18.12.84.

VENTE

A GRANDS SACRIFICES

— DE —

Marchandises Seches

et de Fourrures

— AU —

—LION D'OR.—

LA PLUS GRANDE VENTE QUI SE SOIT JAMAIS FAITE A WINNIPEG.

Première qualité de Manteaux d'Astracan, valant $30.00, réduits à $20.00.

Toutes nos marchandises sont marquées maintenant aux prix du gros. Exemple: les meilleurs cotons, 36 pouces de large, à 3½ et 5 cents la verge.

Remarquez bien notre annonce la semaine prochaine, Elle portera quelque chose d'intéressant. AU LION D'OR.

PARKES & CIE.,

432, RUE PRINCIPALE, WINNIPEG.
9, 11 à 1, 87.

GUILBAULT et LANTHIER

BLOC ROYAL,

Avenue Provencher,

SAINT-BONIFACE.

MM. GUILBAULT & LANTHIER ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ont ouvert un établissement de FERBLANTIER à l'ancienne place de M. G. Longpré, et toutes commandes qu'on voudra leur confier seront exécutées à des prix très-modérés et sous le plus court délai.

Couvertures en Fer Blanc,
Tôle Galvanisée,
Tôle Noire;

REPARATION DE TOUTE ESPECE, Etc.

M. Lanthier s'occupera aussi de poser les appareils de chauffage et exécutera tout ouvrage en plomb.

Une visite est sollicitée.

N'oubliez pas l'endroit:

Guilbault et Lanthier,

"BLOC ROYAL"

Avenue Provencher,

SAINT-BONIFACE.

2m. 16. 9. 86.

THOS. W. TAYLOR

Relieur et Manufacturier De Livres Blancs,

13, RUE OWEN

Porte voisine de l'imprimerie du *Times*

WINNIPEG, Man.

3-8 1a

N'oubliez pas l'Endroit!

CHEZ

MM. F. GENTES & CIE.

Vous pouvez avoir 20 lbs de beau Sucre pour $1.00 en achetant 5 lbs de bon Thé Noir ou vert à 50 cts la livre.

Vous pouvez avoir 10 lbs de Sucre pour 50 cts en achetant 3 lbs de Thé Vert ou noir à 50 cts la livre.

C'est là aussi que vous pouvez avoir 5 barres de Savon Impérial pour 25 cts.

Nulle part ailleurs vous pouvez avoir la

Fleur *Patent Process*	pour	$2.40
" *Strong Baker*	"	2.00
" *XXXX*	"	1.75
" *Superfine*	"	1.00

F. GENTES & CIE.
Bloc LaRivère,
Avenue Taché,
Saint-Boniface.

3m14,10,86

☞ 5 lbs de Thé du Japon, de qualité supérieure, feuille naturelle, pour $1.00.

☞ 4 lbs de Thé Noir, qualité supérieure, pour $1.00.

20 lbs de Sucre Blanc pour $1.00 à ceux qui achèteront 5 lbs de Thé à 50 cts la livre.

Nous parlons le français.

J. G. MILLS & CIE,
Marchands de Thés,
368 rue Principale,
Winnipeg.

1a 10,6,86

JAMES PERRAULT,

TAILLEUR DE PIERRE, ENTREPRENEUR DE MONUMENTS FUNÈBRES, MAÇONNERIE, Etc.

M. Perrault exécutera sous les plus courts délais tout ouvrage en pierre qu'on voudra bien lui confier.

Adresse:—Avenue Taché, près de la résidence de M. W. L. Tait.

Bureau de Poste, Boite 152,

1an 17 12 85 — Saint-Boniface, Man



ECURIE DE LOUAGE.

RUE DUMOULIN.

En face de l'Hôtel Beauregard, Saint-Boniface.

M. Joseph Pélissier, propriétaire d'écurie de louage, de pension et de vente, donnera une attention spéciale aux chevaux et autres animaux malades qui lui seront confiés.

Saint-Boniface, 2 avril, 1884. 1an 2 3 84

SANTÉ POUR TOUS!!

PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY.

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Derangements du FOIE de l'ESTOMAC et des INTESTINS

Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions délabrées, elles sont aussi inestimables dans toutes les maladies particulières au Sexe Feminin de tout âge. Pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT

Est un remède infaillible pour les Maux des Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est fameux pour la Goutte et Rhumatisme, Et pour tous les Derangements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival; et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'Etablissement du Professeur Holloway,

78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, Oxford Street,

Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s, et 33s. le Pot ou la Boîte, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boite, s'il n'y a pas l'adresse 533 Oxford Street, London, c'est de la falsification.

AVIS.

N. D. McDONALD & Cie.,

(Ci-devant de la Compagnie *American Plumbing Co.*)

viennent d'ouvrir une place d'affaire, au

No. 225 Rue Principale

VIS-A-VIS LA RUE SAINTE-MARIE, WINNIPEG,

où ils s'occuperont de tout ouvrage en

PLOMB ET D'APPAREIL DE CHAUFFAGE A LA VAPEUR

Ils sont prêts à recevoir et exécuter tous contrats et commandes qu'on voudra leur confier, tel que posage d'appareil de chauffage à eau chaude et à vapeur, tuyaux à gaz, ouvrage de plombier, etc.

Ouvriers de première classe pour tous les ouvrages.

Un assortiment considérable de

Tuyaux, Objets en Cuivre, etc., toujours en main.

M. McDONALD a posé des appareils de chauffage dans plusieurs des bâtisses les plus considérables de la Province et ils fonctionnent tous parfaitement.

Toujours à vendre aussi, et ceci s'adresser plus particulièrement aux cultivateurs,

POMPES A BRAS ET POMPES A DOUBLE ACTION.

Une visite est sollicitée.

1m. 10. 6. 86.

Manufacture de Laine

DE MANITOBA,

A Saint-Boniface, Manitoba.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur d'informer le public qu'ils sont et seront toujours prêts à remplir toute commande pour LAINE, ETOFFES, FLANELLES, TRICOTAGES, CARDAGE en rouleaux et en pièce, 10 cents la livre.

Les ouvrages seront faits sous le plus court délai, et aux prix les plus réduits.

Les plus hauts prix du marché seront payés pour la laine.

L'on s'occupera aussi à casser le grain, et ce, à meilleur marché qu'ailleurs.

W. L. Tait & Cie.

1an 10 12 85.

AGENCE D'IMMEUBLES

CANADIENNE-FRANÇAISE DE MANITOBA.

Le soussigné informe le public qu'il a plusieurs milliers d'acres de terre à vendre dans les florissantes Paroisses de Saint-Boniface, Saint-Vital, Saint-Norbert, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pie, Saint-Joseph, Saint-Pierre, Saint-Malo, Sainte-Anne, Lorette, Saint-Charles, etc., etc., à des conditions très-faciles et à des prix très-modérés, et de plus, qu'il se charge de vendre à commission les terres que l'on voudra lui confier.

AUSSI PLUSIEURS TERRES A LOUER.

LOTS DE VILLE A VENDRE.

Correspondance sollicitée.

J. LECOMTE,
Saint-Boniface, Man.

Boite No. 161, Saint-Boniface.

jno 12 3 95.

EN ROUTE

— POUR —

ONTARIO

— ET —

Tout L'EST

Achetez vos BILLETS via la CÉLÈBRE VOIE FERRÉE

ALBERT LEA ROUTE

Qui est devenue sans contredit, le CHEMIN LE PLUS POPULAIRE entre

St. Paul, Minneapolis et Chicago!

Les CHARS DE JOUR sont très-confortables.

Des Chars Palais Dortoirs et Refectoires attachés à chaque convoi.

☞ PAR CETTE ROUTE LES VOYAGEURS DE WINNIPEG ARRIVERONT A CHICAGO PLUS A BONNE HEURE QUE PAR AUCUNE AUTRE. ☜

La voie traverse la région de l'Ouest qui produit le Blé et le Maïs par excellence; le paysage est incomparable. Raccordement avec les Gares de l'Union. Cent cinquante livres de baggage transportées gratis pour chaque billet. Taux des plus réduits.

Achetez des billets, des cartes, des indicateurs des Agents des billets des lignes qui se raccordent avec L'ALBERT LEA dans le Nord-Ouest, ou écrivez à

JOE. A. McCONNELL,
Agent des Passagers,
Minneapolis, Minn.

Ou à

S. F. BOYD,
Agent Général des Billets et des Passagers,
Minneapolis, Minn.

jno 4,2,86

La Consomption

POSITIVEMENT GUÉRIE.

Toutes personnes atteintes de cette maladie désirant et être guéries devraient essayer LES CÉLÈBRES POUDRES DU DR KISSNER CONTRE LA CONSOMPTION. Ces poudres sont la seule préparation connue qui guérisse la Consomption et toutes les maladies de la GORGE et des POUMONS; à la vérité, par la confiance que nous avons en elles, et aussi pour vous convaincre qu'il n'y a pas de blague, nous enverrons à tout patient, par la malle, franc de port, une boîte gratis.

Nous n'exigeons pas votre argent que vous ne soyez pas parfaitement satisfaits de leurs pouvoirs curatifs. Si vous tenez à la vie ne différez pas d'essayer ces POUDRES, vu qu'elles vous guériront infailliblement.

Prix, pour une grande boite $3, ou 4 boites pour $10, expédiées par tous les Etats-Unis ou le Canada, par la malle, sur reception de l'argent, Adressez,

ASH & ROBBINS,
360 Fulton St., Brooklyn, N. Y.

28 Décembre, 1882.

BATES & PARE,

(Membres de la Société des Ingénieurs de l'Ouest.)

SOLLICITEURS DE

BREVETS D'INVENTION,

Caveats, Marques de Commerce, etc.

204, Dearborn St.—Office 71 "Honoré Building," Chicago, Illinois.

Les seuls Français solliciteurs de brevets d'invention aux Etats-Unis.

Informations gratis.—
Correspondance sollicitée.

Branches d'affaires à Washington, D.C., (622 F St., N. W., P.O. Boîte 568.)—Montreal, Canada, 58 rue St. Jacques;—San Francisco, Cal., 51 Beale St.

3m. 5. 8. 86.



Poudre a Pate Victoria,

Vendue par

MM. F. LÉTOURNEAU et N. GERMAIN

Epiciers, de Saint-Boniface.

La plus Forte, la plus Pure, la plus Economique et la Meilleure sur le Marché. Boites de 8 et 16 onces; 20c. et 35c.; Plein poids. DEMANDEZ-LA A VOTRE EPICIER.

C. H. GIRDLESTONE,

Propriétaire de Moulin pour Moudre les Epices et Manufacturier de Vinaigre.

1a 18,3, 86

APPEL

DES

RR. SS. DE LA CHARITE

DE

SAINT-BONIFACE

POUR LA

CONSTRUCTION

D'UN

Nouvel Hopital.

Tout le monde sait que l'hôpital actuel est bien insuffisant. Presque tous les jours les Sœurs directrices de l'établissement, ont à refuser des malades qui sollicitent leur admission. Si les Sœurs avaient le moyen de construire l'édifice projeté, elles s'estimeraient très-heureuses d'en faire les frais seules et de ne rien dire, mais ne pouvant pas subvenir à cette dépense, elles osent se flatter qu'elles ne paraîtront pas indiscrètes en sollicitant l'aide de leurs amis.

Non-seulement l'édifice projeté est destiné au soin des malades, mais le besoin en est si urgent que de pressantes sollicitations ont pu seules déterminer les Sœurs à songer à cette construction.

Monseigneur l'Archevêque en ayant donné l'autorisation, un bazar pourrait être préparé, ou des listes de souscriptions ouvertes, pour aider à bâtir.

Saint-Boniface, 19 Avril 1886.

Avis à ceux qui confectionnent leurs Habillements.—Venez acheter vos Tweeds chez LANGEVIN & GAREAU, où vous les tailleurs sans charge extra.

COUPE GRATIS.

AVANTAGES EXTRAORDINAIRES!

Le plus grand choix de Marchandises qui ne s'est jamais vu dans la Province.

HABILLEMENTS

— POUR —

HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS.

Venant de recevoir la balance de nos Importations d'Automne et d'Hiver, que nous avons plus que doublés cette année, vû le grand nombre de commandes dont on a bien voulu nous favoriser par le passé, nous pouvons maintenant exécuter tous les ordres que l'on voudra bien nous confier.

Pour Pardessus.

Drap Melton, Drap Motonné, Drap Castor, Drap Pilot, Serge Noire, Diagonal, Tweeds, etc.

Pour Habillements.

Le plus grand assortiment de Draps, Serges, Tweeds Français, Anglais et Américain, etc.

Hardes-Faites.

L'assortiment dans cette ligne comprend Pardessus, Pantalons et Habillements complets et est tellement varié que nous ne pouvons l'énumérer.

Lainages.

200 doz de Corps et Caleçons en laine. Chemises en laine. Vestes en laine, etc. Chaussons en laine, etc.

Divers.

Gants et Mitaines en Kid, Drap, Laine, etc. Cravates, Collets, etc.

Casques en Fourrures.

LANGEVIN & GAREAU,

Coin des Avenues Tache et Provencher,

SAINT-BONIFACE.

COUPE GRATIS.

Avis à ceux qui confectionnent leurs Habillements.—Venez acheter vos Tweeds chez LANGEVIN & GAREAU, où vous les tailleurs sans charge extra.

TURNER & BLEAU,

IMPORTATEURS de QUINCAILLERIES et FERRONNERIES,

Coin des Avenues Taché et Provencher,

SAINT-BONIFACE.

A cet établissement l'on est assuré de toujours trouver un assortiment des plus complets et à des prix défiant toute concurrence. Entr'autres articles, les cultivateurs sont spécialement invités à venir acheter du FIL DE FER BARELÉ, directement importés de Montréal, et qui sera vendu à des prix très-réduits.

La célèbre PONDEUSE DE SYLVESTRE est aussi en vente chez TURNER & BLEAU. Cette invention est des plus efficace pour empêcher les œufs d'être mangés par les poules, les rats et les chats. Et en outre de avantages susdits, les œufs sont conservés frais et propres par cette pondeuse, et les couveuses rapporteront cinquante pour cent de plus.

HUILES ET PEINTURES.

Huiles pour machines, Huiles de Lin, et Térébentine, Huile de Ricin (*Castor Oil*). Vernis pour meubles et Voitures. Huile de Charbon.

PEINTURES! PEINTURES! UNE GRANDE VARIETE!

Le meilleur choix de Faience et Porcelaines. Coutellerie de tous Prix!

Visitez cet établissement.

TURNER & BLEAU.

Coin des Avenues Tache et Provencher, St Boniface, Man.

1an 15 4 86

ALLEZ AU MEILLEUR MARCHE

CHEZ VERGE & D'AUTEUIL,

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES SECHES, HARDES-FAITES,

CHAUSSURES, Etc., Etc.

L'assortiment est maintenant au complet: $35,000 de Nouvelles Marchandises d'Automne et d'Hiver sont ouvertes et seront vendues a des prix defiant toute concurrence.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

N.B.—Le Département de Chaussures est à l'Enseigne de la Botte d'Or.

VERGE & D'AUTEUIL,

Avenue Provencher, St. Boniface.